

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 31 mars 2025

Cr03-2025-002

PRESIDENT : Monsieur MOLLARD

Présents : Mrs MOLLARD, BEFORT, BONNET, MELAY, Mmes TERRAILLON, BOREL, PLASSE,

Excusés : Mme PLASSE

Approbation du Compte Administratif 2024 – Budget CCAS

Le CCAS désigne Régine TERRAILLON, Adjointe aux Affaires Sociales, Présidente de séance pour cette délibération. M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Le CCAS constate que le compte administratif 2024 est semblable en tous points au compte de gestion du Trésorier.

La balance générale se présente comme suit :

Fonctionnement

Recettes 12 378,56 €

Dépenses 11 783,48- €

Excédent + 595,08 €

Investissement

Recettes 0 €

Dépenses 0 €

0 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

Article 1 : Approuve le compte administratif 2024 du budget CCAS de la commune.